

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 Décembre 2019

Convocations envoyées le vingt sept Novembre deux mille dix neuf.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le six Décembre deux mille dix neuf sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard
CHASTANG Marcel
GOULT Michel
de GUITAUT Hugues
PHILIPPOT Daniel
PHILIPPOT Jean-Noël
RENAULT Philippe
VIRELY Jean-Marie.

Mesdames : MUCHERL Monique
PINTER Marie-Thérèse
VERRIER Marie-Luce.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Messieurs GARNIER Bernard, SALOMON Grégory.

Absent(s) : Messieurs BIRAUD Sébastien, DELLA-POLLA David.

Secrétaire de séance : Madame VERRIER Marie-Luce.

Monsieur le Maire :

✚ Ouvre la séance à 20 h 00.

✚ Donne lecture du PV de la séance du 8 Novembre 2019.

Ordre du jour :

N° 2019-081 – Connection Offre de l'Europe WIFI 4EU :

Monsieur le Maire explique que nous avons été retenus pour bénéficier d'un financement d'un maximum de 15.000 € pour l'installation de bornes WIFI dans la commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide de rejeter le projet.**

Pour : 0

Contre : 11

Abstention(s) : 2

Déposé en Sous-Préfecture

Résultat d'analyse de la mare de Plumeron :

Monsieur le Maire remet au Conseillers l'analyse de la Société BIODPEPE.

Nous devons faire une demande de curage (évacuation des boues ?)

Point sur le ru des Eperons :

L'étude suit son cours.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2019-082 – Facture pour transports scolaires :

Le prix pour le transport scolaire s'élève à 190 € par élève. La commune comprenant 19 élèves qui prennent le bus la facture s'élève à 3.572 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Accepte le coût de 190 € par élève transporté,**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Subvention toit de la Mairie :

Le Conseil Départemental va accorder 20.887,41 € de subvention pour la réfection du toit de la mairie.

Remerciement :

Le Club Espoir remercie la mairie pour l'aide financière de 500 € qui leur a été accordée pour la formation informatique.

N° 2019-083 – Dons :

Monsieur COROT Gérard fait un don de 50 € pour la place Arnaud BELTRAME.
Monsieur DEBURAU fait un don de 100 € pour le goûter du 11 Novembre 2019.
Madame MASSÉ fait un don de 30 € pour le repas des aînés.
Madame LEMAN règle le reliquat dû de 169 € pour la location de la salle ERL en 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte les dons ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2019-084 – Concessions cimetière :

Madame BOURGEOIS et Monsieur CHASTANG renouvellent la concession C-10-7 pour 30 ans pour Monsieur VINCENOT.

Modification de la concession de Monsieur et Madame CHAGRASSE et GARNIER : C-21-6 et 7 est modifiée en C-21-8 et 9.

Monsieur et Madame BERTHAUT Jean et Marie-Madeleine : B-9-6.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte les concessions ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Questions diverses :

⇒ Visite de l'usine de plastique ALPHATEC : Les Conseillers Municipaux auront la possibilité de visiter l'usine à PLUMERON. La date est à convenir.

⇒ Sapins de Noël : L'équipe de décoration est Jean-Noël PHILIPPOT, Jean-Marie VIRELY, Philippe RENAULT et Bernard GARNIER.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 10/01/2020 à 20H.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21h00.

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel